

**RENE LOUIS VILLERME**

*Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de  
coton, de laine et de soie. (1840)*

**Extraits**

1. Présentation de l'auteur
2. Quel est l'objectif de ce tableau ? Pourquoi l'état physique et moral des ouvriers est-il important ?
3. Quel est le contexte, l'importance des industries du coton en Alsace ? Où se localisent-elles ? Pourquoi ? Quelles sont les conséquences en terme de géographie humaine ?
4. Quels sont les problèmes qui se pose à l'enquêteur pour étudier les conditions de vie des ouvriers et dont rend compte Villermé ?
5. Quelle est la posture idéologique de Villermé ?
6. Comment caractériser l'organisation du travail dans l'industrie cotonnière ? Comment caractériser les conditions de travail ?
7. Qu'est-ce qu'un salaire à la tâche ? à la pièce ?
8. Comparer les répartitions selon le sexe p. 9 avec les salaires et les conditions de travail ? Qu'en conclure ?
9. Que dire de la question du logement ? Qui en profite ?
10. Caractériser les conditions de vie des ouvriers non sans souligner et expliquer l'hétérogénéité
11. Décrivez les caractéristiques de ce qui pourraient être appelés les « bons » pauvres et celles des « mauvais » pauvres ?
12. Que dire de l'éducation des enfants ?
13. Comment caractériser les mesures prises par André Koechlin ? p. 19
14. Comment Villermé caractérise-t-il et explique-t-il finalement la pauvreté des ouvriers ?
15. Que promeut-il pour limiter la pauvreté des ouvriers et améliorer l'état physique et moral des ouvriers ?

## INTRODUCTION

L'Académie des Sciences morales et politiques de l'Institut a chargé M. Benoiston de Chateauneuf et moi, de faire dans les départements de la France des recherches d'économie politique et de statistique, dont le but était de *constater, aussi exactement qu'il est possible, l'état physique et moral des classes ouvrières.*

Cette mission était conforme à l'esprit et au texte de la loi du 3 brumaire an IX (25 octobre 1795), qui a organisé l'Institut, et voulait que tous les ans plusieurs membres de cette compagnie voyageassent, *soit ensemble, soit séparément, pour faire des recherches sur diverses branches des connaissances humaines* autres que l'agriculture.

Le choix des lieux à parcourir et du plan à suivre, nous était laissé. Nous ne pouvions entreprendre de *constater l'état physique et moral* de toutes les classes ouvrières, nous dûmes donc réduire le cercle de nos observations, pour nous occuper seulement des professions qui emploient le plus de bras, et ailleurs qu'à Paris.

Afin de rendre notre voyage plus utile, M. Benoiston de Chateauneuf et moi, nous nous sommes séparés. Tandis que mon confrère parcourait le centre de la France et les côtes de l'Océan, j'ai visité les départements où les industries du coton, de la laine et de la soie occupent le plus d'ouvriers.

Mais avant tout, je dirai comment j'ai procédé dans mes recherches.

Il me fallait examiner les effets de l'industrie sur ceux qu'elle emploie, interroger la misère sans l'humilier, observer l'inconduite sans l'irriter. Cette tâche était difficile. Eh bien ! j'aime à le dire : partout des magistrats, des médecins, des fabricants, de simples ouvriers, se sont empressés de me seconder. Avec leur aide, j'ai pu tout voir, tout entendre, tout connaître. Ils m'ont, comme à l'envi, fourni des renseignements. J'en ai demandé, j'en ai surpris. Et tel est le soin que je désirais mettre à cette enquête, que j'ai suivi l'ouvrier depuis son atelier jusqu'à sa demeure. J'y suis entré avec lui, je l'ai étudié au sein de sa famille ; j'ai assisté à ses repas. J'ai fait plus ; je l'ai vu dans ses travaux et dans son ménage, j'ai voulu le voir dans ses plaisirs, l'observer dans les lieux de ses réunions. Là, écoutant ses conversations, m'y mêlant parfois, j'ai été, à son insu, le confident de ses joies et de ses plaintes, de ses regrets et de ses espérances, le témoin de ses vices et de ses vertus.

Toutefois, dans la Suisse allemande que j'ai dû parcourir aussi, et dans le département du Haut-Rhin, la différence des langues ne m'a point permis de me livrer à des observations aussi intimes...

Une scrupuleuse exactitude était d'autant plus indispensable, que l'ignorance et l'esprit de parti ont répandu de graves erreurs sur les ouvriers de nos manufactures. Or, comme il m'arrive de soutenir des opinions contraires à celles que beaucoup de personnes adoptent consciencieusement, et que beaucoup d'autres défendent par calcul, c'était pour moi un devoir rigoureux de décrire les faits tels que je les avais vus.

Malgré tout le soin et toute la conscience que j'ai mis dans mes recherches, et que je mettrai à les exposer, des accusations pourront encore s'élever contre moi. On ne saurait toucher aux préjugés et aux intérêts des hommes, sans exciter leurs passions. Peut-être aussi

trouverai-je des défenseurs dans les préjugés et les intérêts contraires. Mais de cette controverse, qui doit conduire à mieux éclairer les faits, il ne pourra sortir que des vérités nouvelles et utiles...

Qu'il me soit permis, en terminant cette courte introduction, d'arrêter un instant l'attention du lecteur sur les mots *fabrique* et *manufacture*, dont nous ferons très fréquemment usage.

Ces deux mots sont ordinairement employés l'un pour l'autre, et tout-à-fait dans le même sens. Nous éviterons cette confusion ; pour nous, ils signifieront :

*fabrique*, la ville, la localité considérée dans son ensemble, où l'on fabrique certains produits de l'industrie ;

et *manufacture*, le bâtiment, la maison où l'on fabrique en grand ces produits.

# PREMIERE PARTIE

## SECTION I DES OUVRIERS DE L'INDUSTRIE COTONNIERE

### Chapitre premier

#### Travaux auxquels se livrent les ouvriers de l'industrie cotonnière

Ces travaux se divisent, selon le but qu'on se propose, en trois arts distincts : la filature, le tissage, et l'impression des toiles.

... Les filatures, celles surtout du département du Haut-Rhin, sont toutes actuellement, à bien dire, de grandes usines. Le coton y est d'abord ouvert à la main, épluché et battu avec des baguettes sur des claies ; si l'on veut en faire un fil très fin, ou si l'on veut en fabriquer un fil plus gros, il est présenté immédiatement au sortir de la balle, à des machines qui l'ouvrent, le battent, le nettoient et le rendent ensuite en duvet léger, floconneux et propre.

Arrivé à cet état, on le livre à une machine, le *batteur-éteur*, qui l'étend en une large ouate ou nappe encore plus légère, dont tous les brins ou filaments sont écartés les uns des autres. Puis d'autres machines, appelées *cardes*, *machines à carder*, démêlent les filaments de cette ouate, leur donnent une direction parallèle, et leur font prendre la forme plate d'un ruban ou la forme ronde d'une corde, que l'on double et que des étirages successifs allongent. Ensuite, ce ruban est soumis à l'action des diverses machines à filer, qui, par de nouveaux étirages combinés avec sa torsion le convertissent en fil. Enfin, ce fil, porté à l'atelier des dévideuses, est mis en écheveaux, pesé, et divisé en paquets sur lesquels on écrit un numéro qui indique sa finesse.

Toutes ces opérations s'exécutent indifféremment par des ouvriers des deux sexes. Néanmoins, *l'épluchage* du coton, son *cardage*, et surtout le dévidage, *l'empaquetage* du fil, sont plus particulièrement faits par des femmes aidées d'enfants du même sexe. Chaque métier à filer occupe deux, trois, quelquefois quatre personnes, dont la plus âgée dirige les trois autres, qui sont presque toujours des enfants. Ces derniers, appelés *rattacheurs*, surveillent les fils, rattachent ceux qui se brisent, nettoient les bobines en se précipitant sur le plancher,

pendant que la partie mobile du métier (le chariot) s'écarte de la partie fixe, et ramassent le coton de déchet <sup>1</sup>.

Les ateliers des filatures sont vastes, bien éclairés, mais tenus assez soigneusement fermés, afin de prévenir les courants d'air qui ne manqueraient pas de soulever des nuages de coton, et, dans les salles de filage proprement dit, de sécher et de faire briser les fils. De plus, celles-ci sont entretenues à une température d'autant plus élevée, que l'on y fabrique des fils plus fins : elle varie de 15 ou 16 à 25° du thermomètre centigrade.

Cette chaleur de certains ateliers, le duvet, la poussière irritante que l'on respire en grande quantité dans certains autres, d'une part ; et de l'autre, le jeu des machines, toutes mises en œuvre par la puissance unique d'une à feu ou d'un cours d'eau, qui travaillent pour les ouvriers, remplacent leurs bras et leurs mains avec plus d'adresse, de force et de régularité qu'ils n'en pourraient mettre, et les changent en surveillants d'elles-mêmes, doivent être simplement indiquées ici.

Dans les ateliers de tissage, où l'on convertit les fils en toiles, les opérations consistent : à *ourdir* ou disposer les fils qui doivent former la *chaîne*, c'est-à-dire la longueur de la pièce de toile, à monter cette chaîne sur le métier à tisser, à *l'encoller* ou la parer, à faire les canettes ou à les charger des fils destinés à la *trame*, à les placer dans la navette, et à tisser.

On distingue deux sortes d'ateliers de tissage, ceux à métiers à bras ou à métiers ordinaires, et ceux à métiers dits mécaniques, qu'un moteur commun fait marcher ; car la mécanique tient lieu de l'homme dans le mouvement qui pousse la navette, comme elle en tient lieu dans les mouvements qui battent, nettoient, cardent et filent le coton.

Les premiers ateliers, les plus communs, et de beaucoup, sont *presque toujours* des pièces plus ou moins enfoncées en terre, sombres, humides, peu ou point aérées. On choisit ces locaux, malgré les inconvénients qui en résultent pour la santé, afin de conserver aux fils des chaînes la souplesse, la moiteur, l'élasticité, la ténacité qui les empêchent de se rompre, et qu'on cherche à leur donner par *l'encollage* ou parement. Leurs ouvriers sont des deux sexes, mais plus souvent des hommes que des femmes. Les enfants qui n'ont pas encore assez de force pour tisser, préparent les fils, et ceux qui tissent sont âgés au moins de quinze ans accomplis.

Dans les ateliers de tissage mécanique, où les métiers travaillent d'eux-mêmes, les conditions sont différentes. On y trouve à la fois l'espace et la lumière ; les ouvriers n'y sont d'autre soin que de rattacher les fils rompus, d'arrêter les métiers et de leur redonner l'impulsion. En outre, le tissage mécanique n'exigeant aucun effort musculaire, emploie bien moins d'hommes que de femmes. Celles-ci sont d'ailleurs chargées, avec les enfants, comme dans les tissages à main, du dévidage, du bobinage et de l'ourdissage, trois opérations qui occupent plus du tiers de tous les travailleurs. Mais l'encollage des chaînes n'est fait que par les hommes, dans les salles où la chaleur est excessive ; elle s'y élève communément de 34 à 37°, et je l'y ai trouvée parfois plus haute. Du reste, si le nombre des ouvriers employés à ce travail fatigant n'est pas encore considérable, il ne peut manquer de le devenir ; car il est

---

<sup>1</sup> Lorsque plusieurs enfants sont attachés à un seul métier, le plus petit est plus particulièrement chargé de nettoyer les bobines et de ramasser le coton de déchet ; on le nomme *bobineur* ou *balayeur*. Quelquefois deux métiers sont conduits par un seul fileur dont les aides sont alors un peu plus grands, et d'autres fois deux petits métiers, dirigés chacun par un adolescent, n'ont pour eux deux qu'un seul bobineur. Enfin, comme les fileurs travaillent à la pièce et sont responsables de la qualité du fil qu'ils fabriquent, ils choisissent et paient eux-mêmes leurs aides.

avantageux d'encoller à la mécanique les chaînes qui doivent être tissées à la main ; et, d'un autre côté, le tissage mécanique prend et prendra de plus en plus d'extension aux dépens du tissage ordinaire.

Dans les manufactures d'indiennes ou d'impression des toiles de coton, on grave les planches en bois et les cylindres ou rouleaux métalliques qui servent à imprimer les dessins ou les couleurs ; on dispose les toiles par le lavage, le blanchiment, le séchage, etc., et l'application de certains *mordants*, à prendre les couleurs dont on veut les revêtir, et à les conserver vives et inaltérables ; on imprime, on fixe sur une des faces de l'étoffe, les dessins ou figures diversement coloriées qu'elle doit présenter. Enfin, on donne aux toiles, après leur impression, les derniers apprêts qu'elles reçoivent pour être livrées au commerce.

Trois principales classes d'ouvriers exécutent toutes ces opérations : ce sont les graveurs, les imprimeurs et les manœuvres. Les deux premières classes gravent et impriment comme l'indiquent leurs noms, et la dernière fait les autres travaux.

Il n'y a que des hommes parmi les graveurs. Ils confectionnent pour la plupart, les planches plates en bois qui servent à l'impression à la main, et les autres gravent les rouleaux métalliques. Les graveurs travaillent commodément assis dans des pièces bien chauffées et parfaitement éclairées : ce sont des artistes dans leurs ateliers. Des femmes, appelées *picoteuses*, contribuent aussi à la confection des planches en bois, en les garnissant de *picots* et de filets de laiton.

Les imprimeurs sont des deux sexes et de tout âge ; mais les hommes font seuls les impressions à la mécanique, et ordinairement les impressions à la planche qu'on nomme de première main, parce qu'elles consistent dans l'application de la première couleur et guident pour l'impression des autres. En outre, un enfant de six à douze ans, appelé *tireur* ou *brosseur*, est attaché à chaque imprimeur ou imprimeuse ; sa principale occupation est de soigner le *châssis à la couleur* pour qu'il ne soit jamais dépourvu de celle-ci, et que les planches puissent en être chargées à chaque instant.

Les imprimeurs ou imprimeuses, ainsi que ces enfants, travaillent debout, chacun devant son établi, et dans de très vastes salles à plafond extrêmement élevé, bien éclairées et chaudes en toutes saisons. Ils sont éloignés l'un de l'autre par un espace d'environ six pieds ; chacun a ordinairement sa fenêtre, comme les graveurs. Mais ces fenêtres sont soigneusement maintenues fermées : cependant l'air se renouvelle dans les salles, où l'on ne sent d'autre odeur que celle de l'acide acétique.

Les *manœuvres* sont tous les hommes qui n'appartiennent pas aux deux classes précédentes. Ils lavent les pièces d'étoffes, les teignent, les portent à l'étuve, au séchoir, sur le pré, les y étendent, les arrosent, puis les passent au cylindre ; les calandrent, les pressent, ou font tout autre ouvrage de force. Disséminés dans l'établissement, mais plus particulièrement attachés aux ateliers de teinture et de blanchiment, ils travaillent plus ou moins à l'air, souvent dans l'humidité, et quelquefois en partie dans l'eau.

On peut encore citer deux classes d'ouvriers de l'industrie cotonnière, communes aux ateliers de tissage et aux manufactures d'indiennes.

1) Celle des *couturières* et *nopeuses* ou *énoueuses*, se compose principalement de jeunes filles de 12 à 18 ans. Elles examinent chaque pièce d'étoffe, y font les reprises de fils

rompus, et en retirent les nœuds qui nuiraient à la bonne apparence ainsi qu'à l'application des planches ou dessins.

2) Celle des *apprêteurs*. Avant de livrer à la consommation les toiles de coton, blanches ou peintes, on leur donne les derniers apprêts, qui consistent à les rendre très blanches, à les gommer, les lustrer, les glacer, les moirer, etc., en un mot à leur donner la nuance, la qualité, l'aspect que cherchent les acheteurs. Dans ce but, on leur fait subir plusieurs manipulations dont le détail serait ici superflu. Ces dernières opérations se font dans les manufactures elles-mêmes, ou chez les maîtres apprêteurs ; et partout la grande majorité des ouvriers qui les exécutent appartient au sexe féminin.

Ici, on travaille dans des ateliers ordinairement fermés et souvent trop chauds. Dans ceux de *l'apprêt* dit *écossais*, par exemple, j'ai vu les ouvrières soumises à une température habituelle de 35 à 40°, c'est-à-dire à une température qui, parfois, égale celle du corps, et les entretient dans un état continu de transpiration abondante. Elles y sont toutes jambes et pieds nus, n'ayant sur elles qu'une chemise et un très léger jupon.

Parmi les ouvriers de l'industrie cotonnière, les *éplucheuses*, les *empaqueteuses* du fil, les *dévideuses* de trames les *picoteuses*, les couturières, les *nopeuses*, quelques ouvrières employées aux apprêts, les tisserands et les graveurs de planches ou de rouleaux travaillent assis ; tous les autres restent debout.

On voit encore dans les manufactures de coton, des ouvriers qui construisent ou réparent les machines ou métiers. Ces ouvriers, dits des *ateliers de construction*, sont des forgerons, des serruriers, des charpentiers, des menuisiers, des tourneurs sur bois et sur métaux, des ajusteurs, des monteurs de métiers, etc., etc. Comme ils ne font pas partie des ouvriers en coton proprement dits, je n'essaierai pas de donner une idée de leurs travaux.

## Chapitre II

### Des ouvriers de l'industrie cotonnière dans le Département du Haut-Rhin

#### I. De ces ouvriers en général, et en particulier de ceux de la fabrique de Mulhouse et de la plaine d'Alsace.

C'est dans le Haut-Rhin, dans la Seine-Inférieure, et plus particulièrement dans la ville de Mulhouse, que l'industrie du coton a pris, en France, le plus grand développement ; elle a fait surtout des pas de géant dans le premier de ces départements. Dès l'année 1827, on y comptait 44 840 ouvriers employés dans les seuls ateliers de filature, de tissage et d'impression d'indiennes. Si l'on ajoute à ce nombre tous ceux auxquels cette même industrie procure directement du travail, ainsi que les enfants payés par les imprimeurs et fileurs auxquels ils servent d'aides, ce ne sera certainement point exagérer que de porter à plus de 50 000, c'est-à-dire au huitième de la population, tous les ouvriers qui travaillaient alors dans le département du Haut-Rhin pour les manufactures de coton.

Sept ans plus tard, en 1834, époque de prospérité et d'extension pour ces manufactures, on évaluait approximativement à 91 000 le nombre de leurs travailleurs, non compris également les classes omises dans le total de 1827 ; ce qui doit faire porter à plus de 100 000 ou au quart de la population tous les individus employés en 1834 dans le département, pour l'industrie cotonnière.

Or, il est incontestable que les salaires des 50 000 ouvriers de 1827 et des 100 000 de 1834, faisaient vivre beaucoup d'autres individus encore, ne fut-ce que leurs enfants en bas âge.

Enfin, il résulte des renseignements qui m'ont été fournis, que les ouvriers en coton du Haut-Rhin étaient encore plus nombreux en 1835, et surtout dans les six premiers mois de 1836, qu'ils ne l'étaient en 1834. On peut du moins l'affirmer pour les villes de Mulhouse, Thann, Guebwiller, Soultz, Sainte-Marie-aux-Mines, et pour les villages de Dornach, Bitschwiller, etc., surtout pour Mulhouse, Thann et Dornach, où j'ai vu de tous côtés bâtir de nouvelles maisons pour les loger, et construire de nouveaux ateliers. Mais une tendance contraire a dû certainement s'observer à la fin de 1836, et dans les huit ou neuf premiers mois de 1837 <sup>2</sup>.

Les 44 840 ouvriers en coton recensés en 1827 dans le Haut-Rhin, et les 91 000 admis pour 1834, se divisaient entre eux comme il suit, du moins d'après les documents qui les indiquent :

---

<sup>2</sup> Sur les 17 000 ouvriers de Mulhouse trouvés en 1835, 11 600 seulement habitaient la ville, et les 5 400 autres, ayant leur domicile dans les communes voisines, s'y rendaient chaque matin pour travailler.



	<b>En 1928</b>	<b>En 1834</b>	
– dans les filatures	228	198	
– dans les tissages	521	604	<b>Sur 1 000</b>
– dans les manufactures d'indiennes	251	198	

... Voici comment les sexes se divisaient dans les trois sortes d'ateliers d'un très grand établissement du Haut-Rhin :

	<b>Hommes</b>	<b>femmes</b>	
– filatures	221	779	
– tissages	473	527	<b>Sur 1 000</b>
– Indiennerie	851	149	

Si l'on excepte quelques graveurs, un assez grand nombre de tisserands et la plupart des femmes qui garnissent de *picots* les planches à imprimer, en peut dire qu'en Alsace les ouvriers de l'industrie cotonnière travaillent dans de grands ateliers, où les deux sexes sont *généralement* mêlés partout où le travail n'est point, par sa nature, dévolu à un seul.

La durée journalière du travail varie selon l'espèce de manufactures et même un peu selon les localités.

À Mulhouse, à Dornach, etc., les filatures et les tissages mécaniques s'ouvrent généralement le matin à cinq heures, et se ferment le soir à huit, quelquefois à neuf. En hiver, l'entrée en est fréquemment retardée jusqu'au jour, mais les ouvriers n'y gagnent pas pour cela une minute. Ainsi, leur journée est au moins de quinze heures. Sur ce temps, ils ont une demi-heure pour le déjeuner et une heure pour le dîner ; c'est là tout le repos qu'on leur accorde. Par conséquent, ils ne fournissent jamais moins de treize heures et demie de travail par jour.

À Thann, à Wesserling, etc., la journée est aussi longue ; mais dans ce dernier endroit les ouvriers disposent chaque jour de deux heures entières. À Guebwiller, dans la belle filature de MM. Nicolas Schlumberger et Compagnie, elle est de treize heures au lieu de quinze, et la durée de travail effectif de douze au lieu de treize et demi<sup>3</sup>. D'un autre côté, à Bitschwiller, village rempli de filatures et de tissages mécaniques, situé entre Thann et Saint-Amarin, la journée, si l'on m'y a dit vrai, serait toujours de seize heures, car elle commence à cinq heures du matin et le soir elle finit à neuf.

Enfin, tous les samedis, elle est communément plus courte, ainsi que la durée de travail effectif, dans les établissements où les ouvriers sont à la pièce ou à la tâche ; elle l'est aussi tous les jours pour les ouvriers employés à construire ou à raccommo-der les métiers et les machines.

---

<sup>3</sup> La journée y commence en été à 5 heures du matin pour finir le soir à 6 heures et demie, en hiver à 7 heures pour finir le soir à 8 heures et demie, et l'on y accorde, comme à Mulhouse, etc., une heure et demie pour les repas et le repos.

La durée du travail est la même dans les filatures : et dans les tissages mécaniques. Quant aux ateliers où l'on tisse à la main, comme les métiers où l'on tisse à la main, comme les métiers y marchent sans le secours d'un moteur général et que les salaires s'y paient constamment à la pièce ou à l'aune, la sortie et l'entrée y sont plus libres que dans les autres. Néanmoins, la durée du travail journalier y est presque toujours fort longue ; elle l'est surtout pour beaucoup de tisserands qui emportent chez eux des fils qu'ils tissent en famille sur leurs propres, métiers. Pour ces derniers, la journée commence souvent avec le jour, quelquefois plus tôt, et elle se prolonge très avant dans la nuit, jusqu'à dix ou onze heures. Mais elle est ordinairement moins longue pour les ouvriers des campagnes, qui ne fabriquent des toiles que dans les moments où ils ne sont pas occupés à l'agriculture.

Le travail dans les manufactures d'indiennes, du moins le travail soigné, ne peut se faire que pendant le jour. Voilà pourquoi, sans doute, il n'a lieu que depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir en été, et, en hiver, depuis 7 heures et demie, 8 heures du matin jusqu'à l'approche de la nuit. Il est interrompu une heure par un seul repas. Dans les manufactures, où communément tout se paie à la tâche, les heures d'entrée et de sortie sont moins sévèrement observées que dans les filatures. On suit, dans les ateliers d'apprêts, la règle des fabriques dont ils font partie.

Enfin, on exige souvent des ouvriers qu'ils prolongent leur travail au-delà de l'heure où les ateliers restent ordinairement ouverts ; mais alors cet excédent de travail leur est payé à part. Il est bien entendu que toutes les durées indiquées ici peuvent être et sont très souvent diminuées dans les temps de stagnation des affaires ou de crise commerciale.

La cherté des loyers ne permet pas à ceux des ouvriers en coton du département du Haut-Rhin, qui gagnent les plus faibles salaires ou qui ont les plus fortes charges, de se loger toujours après de leurs ateliers. Cela s'observe surtout à Mulhouse. Cette ville s'accroît très vite ; mais les manufactures s'y développant plus rapidement encore, elle ne peut recevoir tous ceux qu'attire sans cesse dans ses murs le besoin de travail. De là, la nécessité pour les plus pauvres, qui ne pourraient d'ailleurs payer les loyers au taux élevé où ils sont, d'aller se loger loin de la ville, à une lieue, une lieue et demie, ou même plus loin, et d'en faire par conséquent chaque jour deux ou trois, pour se rendre le matin à la manufacture, et rentrer le soir chez eux.

Les seuls ateliers de Mulhouse comptaient, en 1835, plus de 5 000 ouvriers logés ainsi dans les villages environnants. Ces ouvriers sont les moins bien rétribués. Ils se composent principalement de pauvres familles chargées d'enfants en bas âge, et venues de tous côtés, quand l'industrie n'était pas en souffrance, s'établir en Alsace, pour y louer leurs bras aux manufactures. Il faut les voir arriver chaque matin en ville et en partir chaque soir. Il y a, parmi eux, une multitude de femmes pâles, maigres, marchant pieds nus au milieu de la boue, et qui, faute de parapluie, portent renversé sur la tête, lorsqu'il pleut, leur tablier ou leur jupon de dessus, pour se préserver la figure et le cou, et un nombre encore plus considérable de jeunes enfants non moins sales, non moins hâves, couverts de haillons tout gras de l'huile des métiers, tombée sur eux pendant qu'ils travaillent. Ces derniers, mieux préservés de la pluie par l'imperméabilité de leurs vêtements, n'ont pas même au bras, comme les femmes dont on vient de parler, un panier où sont les provisions pour la journée ; mais ils portent à la main ou cachent sous leur veste, ou comme ils le peuvent, le morceau de pain qui doit les nourrir jusqu'à l'heure de leur rentrée à la maison.

Ainsi à la fatigue d'une journée déjà démesurément longue, puisqu'elle est au moins de 15 heures, vient se joindre pour ces malheureux, celle de ces allées et retours si fréquents, si

pénibles. Il en résulte que le soir ils arrivent chez eux accablés par le besoin de dormir, et que le lendemain ils en sortent avant d'être complètement reposés, pour se trouver dans l'atelier à l'heure de l'ouverture.

On conçoit que, pour éviter de parcourir deux fois chaque jour un chemin aussi long, ils s'entassent, si l'on peut parler ainsi, dans des chambres ou pièces petites, malsaines, mais situées à proximité de leur travail. J'ai vu à Mulhouse, à Dornach et dans des maisons voisines, de ces misérables logements, où deux familles couchaient chacune dans un coin, sur de la paille jetée sur le carreau et retenue par deux planches. Des lambeaux de couverture et souvent une espèce de matelas de plumes d'une saleté dégoûtante, voilà tout ce qui recouvrait cette paille.

Du reste, un mauvais et unique grabat pour toute la famille, un petit poêle qui sert à la cuisine comme au chauffage, une caisse ou grande boîte en guise d'armoire, une table, deux ou trois chaises, un banc, quelques poteries, composent *communément* tout le mobilier qui garnit la chambre des ouvriers employés dans les filatures et les tissages de la même ville.

Cette chambre, que je suppose à feu et de 10 à 12 pieds en tous sens, coûte ordinairement à chaque ménage, qui veut en avoir une entière, dans Mulhouse ou à proximité de Mulhouse, de 6 à 8 F. et même 9 F. par mois, que l'on exige en deux termes, c'est-à-dire de 15 en 15 jours, aux époques où les locataires reçoivent leur paie : c'est depuis 72 jusqu'à 96, et quelquefois 108 F. par an. Un prix aussi exorbitant tente les spéculateurs ; aussi font-ils bâtir, chaque année, de nouvelles maisons pour les ouvriers de la fabrique, et ces maisons sont à peine élevées que la misère les remplit d'habitants.

Et cette misère, dans laquelle vivent les derniers ouvriers de l'industrie du coton, est si profonde qu'elle produit ce triste résultat que tandis que dans les familles de fabricants, négociants, drapiers, directeurs d'usines, la moitié des enfants atteint la 29<sup>e</sup> année, cette même moitié cesse d'exister avant l'âge de 2 ans accomplis dans les familles de tisserands et d'ouvriers des filatures de coton. Quel manque de soins, quel abandon de la part des parents, quelles privations, quelles souffrances cela ne fait-il supposer pour ces derniers ?

Il ne faut pas croire cependant que l'industrie du coton fasse tous ces pauvres. Non ; mais elle les appelle et les rassemble des autres pays. Ceux qui n'ont plus de moyens d'existence chez eux, qui en sont chassés, qui n'y ont plus droit aux secours des paroisses (entre autres, beaucoup de Suisses, de Badois, d'habitants de la Lorraine allemande), se rendent par familles entières à Mulhouse, à Thann et dans les villes manufacturières voisines, attirés qu'ils y sont d'avoir de l'ouvrage. Ils se logent le moins loin qu'ils peuvent des lieux où ils en trouvent, et d'abord dans des greniers, des celliers, des hangars, etc., en attendant qu'ils puissent se procurer des logements plus commodes <sup>4</sup>.

J'ai vu sur les chemins, pendant le peu de temps que j'ai passé en Alsace, de ces familles qui venaient de l'Allemagne, et traînaient avec elles beaucoup de petits enfants. Leur tranquillité, leur circonspection, leur manière de se présenter, contrastaient avec l'effronterie et l'insolence de nos vagabonds. Tout en eux paraissait rendre l'infortune respectable : ils ne mendiaient pas, ils sollicitaient seulement de l'ouvrage.

---

<sup>4</sup> J'ai souvent entendu dire en Alsace qu'il fallait attribuer cette *immigration* d'un grand nombre de familles à des juifs qui, en leur prêtant de l'argent à un énorme intérêt, les avaient réduites à la plus profonde misère.

Mais étrangers aux manufactures, ils ne peuvent y être chargés d'abord que des travaux les plus faciles, par conséquent les moins rétribués. Bientôt, les chagrins, l'insuffisance de la nourriture, la continuité de toutes les privations, l'insalubrité de leur nouveau métier, la durée trop longue de la journée de travail, altèrent leur santé : leur teint se flétrit, ils maigrissent, et perdent leurs forces. Cet état de souffrance, de dépérissement des ouvriers dans les filatures de coton de l'Alsace, s'observe surtout chez les enfants.

On peut reprocher à un grand nombre d'ouvriers qui travaillent dans les manufactures de Mulhouse et des environs, le luxe des habits dont ils se parent le dimanche. Quant aux vêtements des autres, ils sont tout aussi mauvais, tout aussi insuffisants que leurs logements. Nulle autre part, dans toute l'Alsace, on ne voit chez les simples travailleurs, dans la manière de se vêtir, autant de luxe et autant de misère.

Beaucoup négligent entièrement les soins de propreté. Mais les plus pauvres n'ont ni le goût, ni le temps, ni les moyens de faire autrement.

Les mœurs des ouvriers des grandes manufactures situées dans le Haut-Rhin, plus particulièrement les mœurs des ouvriers en coton, passent dans le pays pour être dissolues.

La réunion des deux sexes dans les mêmes ateliers, surtout pendant la nuit, en est une des principales causes. Rien n'est plus ordinaire, dans ces rassemblements nombreux, que d'entendre des mots, des discours qui blessent la pudeur. « L'obscénité, il est vrai, est presque toujours dans les seules paroles, car l'ordre règne dans les ateliers ; mais les enfants, dont la curiosité est si pénétrante, saisissent le sens de ces discours, les répètent avec une satisfaction révoltante, et connaissent bientôt des choses qu'ils devraient ignorer <sup>5</sup>.

Aussi, ai-je souvent entendu parler à Mulhouse du libertinage des jeunes gens des manufactures, surtout de celui des imprimeuses. Le fait est que l'on compte dans cette ville une naissance illégitime sur cinq naissances totales, et que j'ai vu dans ses fabriques d'indiennes, ainsi que dans celle de Dornach, un assez grand nombre de filles ou femmes, chez qui la recherche de la mise, la coquetterie des manières, l'expression de la figure, trahissaient des mœurs peu chastes.

On devine déjà que beaucoup d'ouvriers vivent en concubinage. Ils appellent ces sortes d'union *des mariages à la Parisienne*, et ils ont même fait, pour les exprimer, le verbe allemand PARISTEREN, *Pariser*, c'est-à-dire, faire comme à Paris. Cependant, de tous nos départements manufacturiers, le Haut-Rhin n'est pas celui où il y a le plus de ces unions, et toutes les naissances de bâtards qu'on y observe ne sont pas, à beaucoup près, produites par le libertinage. Ainsi, chaque année il se forme à Mulhouse beaucoup d'unions illégitimes, durables, souvent très heureuses, et dans lesquelles on n'abandonne aucun des enfants qui en proviennent. La gêne des ouvriers, la difficulté qu'ils éprouvent, quand ils veulent se marier, s'ils ne sont pas Français, à faire venir de chez eux les papiers exigés par nos lois, les frais nécessaires pour l'accomplissement des actes civils et religieux, et d'autres obstacles encore, les empêchent souvent de contracter des engagements légaux. C'est ainsi que des ouvriers venus principalement du grand duché de Bade et des cantons de la Suisse allemande, vivent avec des Alsaciennes qu'ils ne peuvent épouser qu'en renonçant à leur titre de citoyens suisses ou badois, parce que, suivant la loi de leur pays, ce titre se perd par un mariage contracté à l'étranger sans y avoir été autorisé par le gouvernement ou l'autorité locale, qui n'en donne

---

<sup>5</sup> Propres expressions des réponses manuscrites soumises à la Société Industrielle de Mulhouse.

jamais la permission, si la femme n'a aucune fortune. Malgré cette circonstance qui doit multiplier les enfants naturels dans le Haut-Rhin, ce département n'en voit pas naître, proportion gardée, plus que la France entière ; car 10 de ces enfants y viennent au monde contre 134 légitimes. En France, le terme moyen est de 10 des premiers contre 130 des seconds.

Il est hors de doute qu'au milieu de ces nombreuses réunions d'ouvriers, on ne s'occupe pas assez de prévenir les liaisons illicites entre les sexes. Dans quelques manufactures cependant, les hommes et les femmes ne travaillent pas ensemble : chaque sexe a ses ateliers où l'autre n'entre pas. Cette précaution est bonne ; mais il faudrait imiter la règle suivie dans l'établissement de Wesserling, où l'on a soin, chaque soir, d'arrêter le travail des femmes un peu plus tôt que celui des hommes, pour qu'elles ne soient pas accompagnées par eux en rentrant chez elles.

L'ivrognerie est presque partout, en France, un vice commun chez les classes ouvrières, mais je crois à la vérité de dire qu'elle est un peu moins fréquente en Alsace que dans nos départements du Nord. Les hommes les plus adonnés au vin, et les seuls qui m'aient paru turbulents, sont les fondeurs, les mouleurs de métaux, les forgerons, les tourneurs, les mécaniciens, en un mot ceux qui construisent et réparent les métiers ou machines. On observe du reste ici ce qu'on voit ailleurs : ce sont surtout les gens étrangers au pays ou qui n'y sont point domiciliés, qui s'abandonnent le plus à tous les genres de débauches.

Les parties de plaisir s'accompagnent fréquemment, et c'est là un caractère commun à beaucoup de populations allemandes, de chants harmonieux qui commencent au cabaret et se prolongent après qu'on en est sorti ; mais ils offrent ici cela de particulier qu'ils ne sont pas toujours un signe d'ivresse, comme les chants que l'on entend ailleurs dans les cabarets.

Les enfants employés dans les manufactures de coton de l'Alsace, y étant admis dès l'âge où ils peuvent commencer à peine à recevoir les bienfaits de l'instruction primaire, doivent presque toujours en rester privés. Quelques fabricants cependant ont établi chez eux des écoles où ils font passer, chaque jour et les uns après les autres, les plus jeunes ouvriers. Mais ceux-ci n'en profitent que difficilement, presque toutes leurs facultés physiques et intellectuelles étant absorbées dans l'atelier. Le plus grand avantage qu'ils retirent de l'école est peut-être de se reposer de leur travail pendant une heure ou deux.

J'ai trouvé en 1835 les prix de la main-d'œuvre dans le département du Haut-Rhin, comme il suit ou à peu près :

1) dans les filatures de coton : dans le rapport du jury départemental, sur les produits destinés à l'exposition et sur les progrès de l'industrie, de 1827 à 1834, on admet que 18 000 ouvriers environ des deux sexes employés dans les filatures de coton du département, se partageaient alors (1834) 8 500 000 F. de prix de main-d'œuvre ; ce qui ferait pour chacun, terme moyen annuel, à très peu près 472 F., ou par journée de travail, si l'on en suppose 300 dans l'année, 1 F. 57 c. 1/3. Mais il est évident que, dans cette évaluation du salaire moyen, les rattleurs et bobineurs ne sont point compris, et que par conséquent il était moins fort. La différence doit être de 30 à 35 c. (de 6 à 7 sous) par jour.

Un tableau statistique des ouvriers d'une grande manufacture du Haut-Rhin, publié dans *l'Industriel Alsacien* du 6 août 1836, vient appuyer cette réflexion, car il en résulte que le salaire moyen payé dans les filatures a été, en 1832 de 1 F. 03, en 1835 de 1 F. 11.

2) dans les tissages : on lit également dans le rapport cité, que 35 000 ouvriers, *dont une forte partie répandue dans la campagne ne tisse que par intervalle*, confectionnaient par an une quantité approximative de 920 000 pièces de tissus blancs (calicots, percales, mousselines), pour la façon desquels ils recevaient 4 825 000 F. D'où il résulte que, terme moyen, chacun de ces ouvriers fabriquait 26 pièces 1/3, et touchait à peu près 138 F. par an ou 46 centimes par jour, en supposant 300 journées de travail dans l'année. Mais ceux qui ne tissent que pendant la saison où l'agriculture ne les occupe point, rendent plus forte ou meilleure la part des tisserands de profession. 5 F. 30 c. étaient ordinairement en 1834, le prix de façon payé pour une pièce de 30 à 34 aunes : c'étaient à peine 20 centimes ou 4 sous par aune. Du reste, d'après le journal mentionné plus haut, la moyenne du salaire a été, pour tous les ouvriers d'une grande manufacture de l'Alsace, de 73 centimes en 1832 et de 94 en 1835.

3) dans les manufactures d'indiennes ou de toiles peintes : d'après *l'Industriel Alsacien* du 6 août 1836, la moyenne des salaires pour les ouvriers attachés aux ateliers d'impression, était de 1 F. 54 en 1832 et 1 F. 69 en 1835, non compris les petits tireurs ou brosseurs, qui sont payés par les imprimeurs eux-mêmes.

Si l'on admet que la moitié des frais de fabrication s'applique à la main-d'œuvre (ce qui n'est ici qu'une supposition), et, d'après le rapport du jury départemental pour l'année 1834, que les 18 000 ouvriers ou environ employés alors dans les manufactures d'indiennes, se partageaient entre eux 11 500 000 F., chacun touchait, terme moyen annuel, 639 F. à peu près, ou bien 2 F. 13 par journée de travail. Mais les jeunes tireurs ou brosseurs n'entrent point dans cette proportion ; elle est par conséquent un peu trop forte.

4) dans les ateliers de construction et de réparation des métiers ou machines en usage dans l'industrie cotonnière :

	<b>À Mulhouse par jour</b>	<b>et Dornach par an</b>
<b>Menuisiers</b>		
<b>Tourneurs</b> aux pièces	3 à 10 F.	900 à 3 000
<b>Forgerons</b> etc. à la journée	2 à 6 F.	600 à 1 800
<b>Manœuvres, hommes de peine</b>	1 F. 50	450
	<b>Dans le département en 1827</b>	
	<b>par jour</b>	<b>par an</b>
	2 F. 46 ½	739 F. 50

Tous ces salaires sont payés les samedis, ordinairement de 2 en 2 semaines, quelquefois chaque semaine, et d'autres fois de 3 en 3 semaines. Les dessinateurs, les graveurs sur rouleaux, les contremaîtres et les commis, sont seuls payés au mois ou à l'année.

Si l'on a égard à la nature du travail et à sa longue durée, on trouvera peut-être bien faibles les salaires de la plupart des ouvriers des filatures, surtout des ouvriers tisserands. Je laisse ici de côté ceux qui travaillent dans les fabriques d'indiennes. Il est remarquable d'ailleurs, que la *Statistique Générale du département du Haut-Rhin*, publiée par la Société Industrielle de Mulhouse, ouvrage où tout ce qui se rapporte à l'industrie cotonnière est traité avec tant de

soin et de sagacité, se taise sur les salaires des tisserands et des ouvriers des filatures. Ce silence ne doit pas, ne peut pas provenir d'un oubli.

Sous le rapport de la nourriture, comme sous d'autres rapports, les ouvriers en coton peuvent se diviser en plusieurs classes.

Pour les plus pauvres, tels que ceux des filatures, des tissages, et quelques manœuvres, la nourriture se compose communément de pommes de terre, qui en font la base, de soupes maigres, d'un peu de mauvais laitage, de mauvaises pâtes et de pain. Ce dernier est heureusement d'assez bonne qualité. Ils ne mangent de la viande et ne boivent du vin que le jour ou le lendemain de la paie, c'est-à-dire deux fois par mois.

Ceux qui ont une position moins mauvaise, ou qui, n'ayant aucune charge, gagnent par jour de 20 à 35 sous, ajoutent à ce régime des légumes et parfois un peu de viande.

Ceux dont le salaire journalier est au moins de 2 F. et qui n'ont également aucune charge, mangent presque tous les jours de la viande avec des légumes ; beaucoup d'entre eux, surtout les femmes, déjeunent avec du café au lait.

Enfin, les végétaux et principalement les pommes de terre, font au moins les trois quarts de la subsistance du plus grand nombre. Parfois un peu de charcuterie en fait aussi partie. Les hommes employés dans les ateliers de construction ou qui exécutent les travaux les plus rudes, boivent ordinairement du vin tous les jours.

La seule nourriture d'une pauvre famille d'ouvriers composée de six personnes, le mari, la femme et 4 enfants, lui coûte 33 à 34 sous par jour <sup>6</sup>. La dépense moyenne, jugée strictement indispensable à leur entretien complet, serait, d'après mes renseignements :

- à Mulhouse : 2 F. 63 par jour, 959 F. par an.
- à Guebwiller : 2 F. 43 par jour, 886 F. 95 par an.

---

<sup>6</sup> En voici le détail, tel qu'il a été donné dans les réponses aux questions que j'avais soumises à la Société Industrielle de Mulhouse :

Pain	65 c.
5 litres de pommes de terre	35 c.
1/4 de livre de beurre	20 c.
1/4 de livre de sel	7 1/2 c.
1/8 de livre de café	15 c.
1/4 de livre de sirop	10 c.
1 litre de lait	<u>15 c.</u>

**1 F. 67 1/2**

**Prix des denrées :**

pain	12 à 15 c. la livre
farine	10 à 22 c. la livre
pommes de terre	80 à 1 F. le double décalitre
viande	40 à 45 c. la livre
lard	45 à 50 c. la livre
beurre	70 à 75 c. la livre
œufs	50 c. la douzaine
lait	15 c. le litre
vin	40 à 50 c. le litre
bière	30 c. le litre

On ne peut presque rien retrancher à ces évaluations, surtout pour chaque individu pris isolément... Les enfants coûtent au moins autant qu'ils peuvent gagner, et il n'y a d'économie possible pour les adultes, dont le travail est le moins rétribué, qu'autant qu'ils se portent bien et n'ont ni enfants en bas âge, ni aucune charge à supporter. Et encore ces économies se réduisent-elles à presque rien. Pour les faire, il faut nécessairement que le malheureux ouvrier ne cède jamais au désir de boire un verre de vin ou d'ajouter quelque chose à ses misérables repas.

Quant à ceux qui gagnent les meilleurs salaires, presque tous pourraient faire des épargnes et avoir de l'aisance dans leurs vieux jours, si leur conduite était meilleure. Mais le luxe des habits, l'imprévoyance, le goût des plaisirs coûteux ne le permettent pas, au plus grand nombre, et surtout, comme il a été dit, aux mécaniciens et aux autres ouvriers des ateliers de construction, qui sont les plus ivrognes. Ils pourraient aisément faire des dépôts aux caisses de prévoyance ; mais d'ordinaire ils n'en font point, si ce n'est dans les établissements, en petit nombre, où on les y force.

Parmi les ouvriers en coton du département du Haut-Rhin, les uns appartiennent au pays ou en sont originaires, et les autres y sont venus pour louer leurs bras. Ces derniers, chez qui l'on voit principalement les simulacres de mariage dont il a été parlé plus haut, n'ont que la fabrique pour ressource. Ils forment une population flottante et misérable qui s'accroît avec la prospérité de l'industrie cotonnière, diminue quand celle-ci est en souffrance, et reste toujours bien distincte, par ses mœurs et son indigence, de la population fixe avec laquelle elle a d'ailleurs de nombreux points de contact et tend continuellement à s'unir. Il m'est impossible de dire leur nombre ; mais je sais qu'il est très considérable, et je tiens d'hommes qui devaient en être bien instruits, qu'en 1835, dans la seule ville de Mulhouse, 12 à 13 000 personnes pouvaient être considérées comme appartenant à la population mobile dont il s'agit... Supposons une crise commerciale, comme celle de 1837, ou une grande calamité qui force les fabricants à fermer les ateliers ou à diminuer les salaires, que de milliers de malheureux sans moyens d'existence !

Quant aux ouvriers nés dans le pays et qui forment la population fixe, les uns tissent chez eux, et les autres sont très souvent imprimeurs, graveurs, dessinateurs dans les manufactures d'indiennes ; fileurs proprement dits dans les filatures ; menuisiers, tourneurs, fondeurs, mouleurs, mécaniciens dans les ateliers de construction, et contremaîtres, commis dans tous les établissements. La journée de travail de ces derniers est bien rétribuée et n'est pas généralement trop longue : aussi leur sort est-il envié par les premiers et les tisserands. Mais si les fabriques viennent à chômer, tous tombent aussitôt dans la plus grande misère.

Enfin, parmi les ouvriers nés dans les communes où ils travaillent, il y en a qui tiennent à des familles agricoles, ou bien qui, cultivateurs eux-mêmes, ne se livrent à l'industrie cotonnière que dans les moments où l'agriculture leur en laisse le loisir. La fabrique n'est très souvent que leur moindre ressource. Mais par cela même qu'elle leur procure des salaires à l'époque de l'année où ils ne gagnent ordinairement rien, elle les préserve d'emprunts ruineux, et conserve, avec l'aisance ou du moins une sorte d'aisance, la petite propriété foncière qui leur appartient.

Des détails qui précèdent on peut conclure :



Que le travail offert par les manufactures de coton est l'unique ressource de la plupart des ouvriers employés dans celles de Mulhouse, et des autres centres de l'industrie cotonnière du Haut-Rhin ; mais que le contraire a lieu pour les ouvriers des manufactures isolées.

Et que le faible salaire d'une très grande partie d'entre eux, suffisant à peine aux plus indispensables besoins de la vie matérielle, aucune épargne ne leur est permise.

L'impossibilité d'en faire, même pour celui qui gagne d'assez bonnes journées, résulte ici, plus souvent encore que partout ailleurs, de la position du chef d'une famille au soutien de laquelle il se doit.

Suivant les réponses de la *Société Industrielle*, le nombre des enfants par ménage serait très grand dans le département du Haut-Rhin. Je trouve, en effet, terme moyen par mariage, 4,65 naissances légitimes pour le département entier, tandis qu'il est à Mulhouse de 3,58 et de 3,72 pour la France prise en masse. Ainsi, il paraît certain qu'en Alsace la fécondité des mariages est très grande : c'est certainement une cause de la misère des ouvriers employés dans les manufactures. De tous nos départements industriels, le Haut-Rhin est, au reste, celui dont les unions fournissent le plus de naissances, et en même temps celui où il naît le moins de bâtards.

D'après des recherches que j'ai fait faire sur des registres de Mulhouse, pour la période de 1830 à 1835 inclusivement, l'âge moyen du mariage en premières noces dans la classe ouvrière des manufactures, serait de 28 ans 5 mois pour les hommes et de 26 ans 10 mois pour les femmes.

... La fécondité des mariages varierait beaucoup dans les diverses professions. On n'aperçoit du reste aucun rapport entre elle et la mortalité, et ni celle-ci, ni l'aisance ou la misère ne paraissent la régler. Rien ne prouve, au surplus, l'exactitude de mes résultats comme moyennes, et le contraire serait peut-être plus probable, car les tendances qu'ils semblent indiquer n'ont pas été les mêmes tous les ans. Mais s'il n'y a qu'incertitude à cet égard, il résulte évidemment, pour les mariages, de la série de leurs chiffres annuels, que la prospérité de la fabrique les multiplie et que les crises industrielles en diminuent le nombre.

... La proportion des bâtards reconnus à leur naissance par les pères et mères, varie singulièrement dans les diverses professions : les extrêmes sont d'un sur 2 (tisserands) et sur 40 (contremaîtres) enfants légitimes... La proportion des bâtards est assez en rapport avec la mortalité. En effet, si l'on excepte la classe des contremaîtres, les professions dans lesquelles la durée de la vie est la plus longue en comptent le moins, et celles dans lesquelles elle est très courte en comptent le plus. Il suffit d'en rapprocher les chiffres de ceux des décès par professions et par âges pour en avoir la preuve. Enfin l'on voit, et c'était au surplus la conséquence de tout ce qu'on vient de dire, le nombre des bâtards s'accroître en raison de la misère des parents. Ainsi, ceux qui sont reconnus par les pères à leur naissance ne forment pas un 30<sup>e</sup> de tous les enfants chez les contremaîtres, manufacturiers et graveurs, et ils en forment plus du quart chez les charpentiers, maçons et tisserands.

Les feuilles dont le dépouillement m'a fourni ces résultats, n'indiquent la profession des mères d'enfants illégitimes non reconnus par les pères, que pour les années 1823 et 1824. Il en résulte que les hommes vivant en concubinage choisissent d'autant plus souvent une compagne de leur profession, et reconnaissent d'autant plus facilement leurs bâtards, qu'ils sont plus pauvres : voilà pourquoi nous voyons, dans les deux seules années dont il s'agisse à

présent, 35 enfants illégitimes de tisseuses reconnus par leurs pères, contre 9 qui ne le sont pas. D'un autre côté, j'ai remarqué une forte proportion d'imprimeuses d'indiennes, mais surtout de servantes, dont les enfants ont été abandonnés par les pères. Mais d'après les informations que j'ai prises sur les lieux, ces imprimeuses sont communément les maîtresses des contremaîtres, des fils de fabricants ou d'autres hommes aisés. Quant aux servantes, il se passe ici ce qu'on observe partout : les séducteurs n'en reconnaissent pas ordinairement les enfants. C'est au reste par les mêmes motifs que pour les imprimeuses d'indiennes.

La détresse d'un grand nombre d'ouvriers en coton du département du Haut-Rhin, dont on vient de tracer un si triste tableau, n'a été exagérée en rien. Disons maintenant, ne fût-ce que pour adoucir l'impression douloureuse qu'il doit avoir produite, les efforts et les sacrifices continuels de beaucoup de maîtres de manufactures, pour soulager ou mieux encore pour prévenir cette détresse. Après avoir montré le mal, il est juste de montrer aussi le bien.

La *Société Industrielle* de Mulhouse, cette société si utile, composée principalement des chefs de l'industrie cotonnière de l'Alsace, s'est plusieurs fois occupée des moyens de ramener à des limites raisonnables le travail forcé et trop précoce auquel on astreint les enfants dans les manufactures de coton. Elle a, non-seulement, accueilli avec faveur toutes les communications, toutes les propositions qui lui ont été faites dans ce but ; mais encore elle a déjà deux fois, par une pétition adressée aux chambres et aux ministres, demandé une loi qui fixât la durée du travail des enfants dans les manufactures...

J'ajouterai que plusieurs chefs d'établissements entretiennent à leurs frais une école pour les enfants employés dans leurs ateliers, et que d'autres placés dans des conditions qui leur sont particulières, en partagent en partie les bénéfices avec leurs ouvriers. Ainsi, à Guebwiller, chez M. Nicolas Schlumberger, la journée de travail est moins longue qu'ailleurs d'une heure et demie. On y a soin, en outre, pour faire passer chaque jour tous les enfants à l'école sans nuire à la fabrication, d'en avoir, proportion gardée, un plus grand nombre que dans les autres filatures. De cette manière, on varie les attitudes de ces petits ouvriers, leurs exercices, les objets de leur attention ; on les repose du travail de l'atelier, et par conséquent on sert à la fois leur santé et leur instruction. Ainsi dans l'immense et admirable manufacture de Wesserling, où, par son éloignement des autres, on a toujours autant d'enfants qu'on en veut, on les admet rarement au-dessous de 9 ans.

Frappé des conséquences fâcheuses qui résultent, à Mulhouse, pour un nombre considérable d'ouvriers, de la manière dont ils sont logés, et surtout du rapprochement, dans une même pièce, de plusieurs familles très souvent étrangères l'une à l'autre, le maire actuel de cette ville, M. André Koechlin, a fait bâtir pour trente-six ménages d'ouvriers de ses ateliers de construction, des logements où chacun a deux chambres, une petite cuisine, un grenier et une cave, pour 12 à 13 F. par mois, c'est-à-dire, pour moins de la moitié du loyer qu'ils paieraient ailleurs. En outre, et sans augmentation de prix, à chaque logement est attaché un jardin pour y cultiver une partie des légumes nécessaires au ménage, et surtout pour habituer l'ouvrier à y passer le temps qu'il donnerait au cabaret. Mais pour jouir de ces avantages, il faut entretenir par ses propres mains son jardin, envoyer ses enfants à l'école, s'abstenir de contracter une dette quelconque, et, chaque semaine, faire un dépôt à la caisse d'épargnes et payer 15 centimes à la caisse des malades de l'établissement. Cette dernière condition donne droit à 30 sous par jour, aux visites du médecin et à la fourniture des remèdes, lorsqu'on est malade.

Cet essai de M. Koechlin a parfaitement réussi : les ménages logés par lui ont si bien prospéré que ceux dont l'avenir paraissait assuré, ont fait place à de nouvelles familles, et que les chefs de manufactures, voulant imiter son exemple et faire en grand ce qu'ils voyaient faire si heureusement en petit, ouvrirent au mois de mai 1835, une souscription qui donna 200 000 F. en quatre jours. Des causes que j'ignore ont arrêté leur utile projet ; mais il a été repris, et en septembre 1836 les souscriptions au moyen desquelles on voulait le réaliser s'élevaient à un million. Je crains bien que la crise de 1837 n'ait fait tout abandonner.

Je ne poursuivrai pas plus loin ces détails. Ils suffisent pour montrer la sollicitude de plusieurs fabricants d'Alsace envers leurs ouvriers. Mais je dois dire que ce qui m'a frappé dès l'abord à Wesserling et chez M. Nicolas Schlumberger, ç'a été de voir les ouvriers mieux portants, moins déguenillés, plus propres enfin, surtout les enfants, que dans les filatures de Thann et de Mulhouse. Ils vivaient évidemment dans des conditions moins misérables. Un autre fait d'ailleurs en serait seul la preuve : je veux parler de la grande quantité de parapluies qu'on voyait dans leurs ateliers. Les ouvriers des filatures de Mulhouse sont presque tous réduits à n'en avoir point.

Dans plusieurs grandes manufactures du département du Haut-Rhin, un médecin et un pharmacien payés par le fabricant donnent leurs conseils et leurs médicaments aux ouvriers malades et même, très souvent, aux membres des familles de ces ouvriers qui peuvent en avoir besoin. Enfin, il existe dans la plupart, ou des caisses particulières de prévoyance, qui sont presque toujours entre les mains des fabricants, ou des caisses de secours mutuels dont les fonds sont destinés à donner chaque jour à l'ouvrier malade, qui ne peut travailler, une sorte d'indemnité représentative de son salaire, avec lequel sa femme et ses enfants subsistent. Je connais même une filature (c'est encore celle de MM. Nicolas Schlumberger et Cie) dont les ouvriers, au moyen d'une retenue faite sur leur main-d'œuvre, achètent en commun du blé, et ont élevé une boulangerie qui fournit à eux et à leur famille d'excellent pain à meilleur marché qu'ils ne pourraient l'avoir de toute autre manière.

## **II. Des ouvriers de la fabrique de Sainte-Marie-aux-mines**

La fabrique des toiles de coton de Sainte-Marie-aux-Mines diffère assez, sous le rapport de la condition des ouvriers, de celle de Mulhouse et du reste de l'Alsace, pour que j'en parle séparément. C'est, à bien dire, un vaste tissage à la main de cotonnades de couleur. Sainte-Marie-aux-Mines, sa vallée et les petits vallons qui s'y rendent, en sont le centre, et il s'étend çà et là dans toutes les directions, jusqu'à 6, 8 ou même 9 lieues de la ville.

Les renseignements que j'ai recueillis portaient à plus de 20 000 le nombre des ouvriers... Les filatures et imprimeries d'indiennes y sont en bien petit nombre, et chacune d'elles est très peu considérable, en comparaison de la plupart des établissements de même espèce que l'on voit dans les autres parties du département. À peine en trouve-t-on une qui réunisse dans son enceinte jusqu'à 250 ouvriers. Mais il y a des entrepreneurs de tissage, qui entretiennent chacun plusieurs centaines de tisserands.

Ceux-ci, à peu d'exceptions près, fabriquent leurs toiles chez eux et en famille. Comme partout ailleurs ils prolongent leur travail autant qu'ils le peuvent ; mais dans les ateliers de tissage établis chez les fabricants et dans les usines, la journée est généralement de 14 heures

sur lesquelles on en exige 12 à 12 et demie de travail effectif. Ainsi, sous ce rapport, ces derniers ouvriers sont un peu moins mal qu'à Mulhouse, à Thann, à Dornach, etc.

Les tisserands sont généralement aussi mieux logés, et ils ne travaillent jamais dans des pièces enfoncées en terre. Beaucoup, parmi ceux de la ville, peut-être le plus grand nombre, habitent et tissent au premier étage, quelques-uns même au second. Toute la famille couche dans une chambre unique, où les métiers sont ordinairement établis. Malgré la misère excessive des plus pauvres, le manque de tout drap au lit s'y fait remarquer très rarement. Chez les plus aisés, les enfants ont de petits lits à part, et l'atelier, qui sert de salle commune, occupe une pièce voisine de la chambre à coucher. Mais dans les vallons étroits de la montagne, la position de la maison sur un penchant rapide et l'humidité du sol sur lequel elle est construite, rendent fréquemment malsains les logements du rez-de-chaussée.

C'est une opinion commune dans le pays que, de tous les ouvriers de la fabrique, si l'on excepte les imprimeurs d'indiennes, les tisserands sont les moins sobres, les moins économes, les moins prévoyants, et ceux qui ont les mœurs, les moins bonnes. Du reste, les compagnons, en assez petit nombre, qui sont étrangers au pays, offrent plus que tous les autres ces mauvaises habitudes ; eux seuls se reposent les lundis.

Les ouvriers employés chez les fabricants ou dans les manufactures, habitent généralement les maisons voisines de leurs ateliers ; et cependant, malgré cette proximité, et lors même qu'il ne pleut pas, on les voit presque tous s'y rendre ou en revenir en tenant un parapluie sous le bras ou à la main. Le parapluie se trouve ici dans chaque ménage...

Il est difficile qu'avec leurs salaires, les ouvriers puissent, pour la plupart entretenir leur famille, élever leurs enfants, et faire des épargnes, surtout lorsque beaucoup manquent de prévoyance et d'économie. La difficulté est encore plus grande pour ceux qui habitent Sainte-Marie et les petits vallons situés autour, dans un rayon de trois quarts de lieue à une lieue, car ils ont assez rarement une autre ressource que leurs salaires pour vivre, et les loyers, ainsi que les denrées, y sont fort chers. Quant au loyer, une pièce de 22 à 28 mètres carrés de superficie et un coin de grenier ou toute autre place pour déposer des pommes de terre, coûtent dans la ville au ménage de tisserands qui l'occupe, depuis 80 jusqu'à 110 F. par an ; et, à trois quarts de lieue de là, dans la montagne, un logement plus grand, auquel est parfois jointe une cuisine, coûte de 55 à 100 F...

Les plus aisés mangent de la viande et de la soupe grasse deux fois par semaine, la plupart une fois seulement, les pauvres tous les 15 jours et plus rarement encore. Les pommes de terre font, pour tous, la base principale de la nourriture ; ils y ajoutent des soupes maigres, des laitages et un peu de pain qui n'est pas aussi bon que celui que les mêmes ouvriers mangent à Guebwiller, Thann, Mulhouse, etc. Le vin n'entre jamais dans leur régime ordinaire...

Les ouvriers de la fabrique de Sainte-Marie-aux-Mines, dont l'occupation n'est point de tisser ou de dévider, offrent, en général, les apparences d'une bonne santé, qui contraste avec la pâleur et l'indolence des tisserands, dont beaucoup sont maigres, chétifs, scrofuleux, ainsi que leurs femmes et leurs enfants. Il est vrai que l'on fait dévider les trames à ces derniers, dès qu'ils ont atteint l'âge de cinq ou six ans, et qu'on les retient chaque jour beaucoup plus qu'il ne conviendrait. J'en ai vu de quatre ans et demi qui faisaient déjà ce métier.

Mais le travail dans un âge si tendre, et lorsque les enfants ne devraient connaître encore que le jeu, n'est pas, avec la misère, la seule cause qui ruine leur santé, détériore leur

constitution : le séjour dans quelques vallons étroits, humides et voisins de Sainte-Marie, paraît aussi y contribuer beaucoup. En effet, dans ces vallons, la population est dégradée : les hommes sont plus petits, plus faibles que dans les environs, le goitre y est très commun, et l'on voit non seulement beaucoup d'idiots de naissance, de *véritables crétins*, mais encore, assure-t-on, beaucoup de sourds-muets. La misère spéculé sur ces infirmités, et j'ai vu un pauvre ménage qui prend en pension, pour une très modique somme, ceux qui s'en trouvent atteints : il les occupe, autant qu'il le peut, soit à tisser ou dévider, soit à des travaux extérieurs.

Frappé, la première fois que je visitai le marché de Sainte-Marie-aux-Mines, de l'aspect de faiblesse et de mauvaise santé d'un assez grand nombre de personnes qui causaient sur la place, je demandai quelle était leur profession ? Des tisserands qui habitent dans la montagne, auprès de la ville, me répondit-on. — Et ces autres si frais, si colorés ? — Des agriculteurs de la Lorraine qui demeurent à trois lieues d'ici.

Il est digne de remarquer que, malgré le triste sort de la plupart des tisserands de la ville et des localités les plus voisines, leur population s'accroît chaque année, dans les temps ordinaires, par l'arrivée d'étrangers venus presque tous de l'autre côté du Rhin, pour solliciter de l'ouvrage. Beaucoup épousent des filles du pays, ou bien, ne pouvant pas obtenir de chez eux les papiers nécessaires pour contracter une union légitime, vivent en concubinage avec elles, comme nous l'avons vu à Mulhouse.

À Sainte-Marie, la plupart des tisserands dont j'ai visité le ménage, avaient chacun un seul métier ; mais à la campagne ils en ont presque tous deux, et parfois même jusqu'à trois. Ceux qui sont propriétaires de la maison qu'ils habitent, en possèdent toujours plusieurs. Les plus heureux appartiennent à des familles agricoles avec lesquelles ils vivent ; mais ils sont en bien petit nombre, surtout près de la ville. Si mes renseignements sont exacts, les ouvriers de la fabrique de Sainte-Marie-aux-Mines seraient, en général, mécontents de leur sort. Néanmoins, les tisserands, qui en forment la presque totalité, sont trop faibles ou ont trop peu d'énergie pour que ce mécontentement soit jamais bien à craindre.

Lorsqu'ils sont malades, les fabricants ne paient ni le médecin ni les médicaments dont ils ont besoin. Une caisse d'épargne a été ouverte à Sainte-Marie dans les derniers jours du mois d'octobre 1836, et cependant le gouvernement l'avait autorisée dès le 6 mai. Mais l'esprit d'association y a fait organiser, depuis 16 à 18 ans, des sociétés de secours mutuels pour les cas de maladies. Ces sociétés, composées uniquement d'ouvriers, étaient au nombre de dix et réunissaient ensemble près de 1 300 membres.

## Résumé de la condition des ouvriers

Il y a beaucoup d'ouvriers de fabriques dont les gains sont si modiques qu'ils suffisent à grand-peine à leur procurer le plus strict nécessaire. Sont-ils aujourd'hui plus misérables, et, proportion gardée, plus nombreux qu'autrefois ? Rien ne le prouve. Admettons néanmoins, comme l'affirment certaines personnes, que la liberté de l'industrie ait produit en France tout le bien qu'elle pouvait produire, et que par la concurrence que se font les ouvriers, leur travail soit porté jusqu'aux dernières limites de la force humaine et leur salaire descendu au taux le plus bas qu'il puisse atteindre, est-ce à dire qu'on devra fixer pour les adultes un *minimum* aux salaires, un *maximum* au travail, et supprimer ainsi la liberté des conditions entre l'entrepreneur d'un ouvrage et ceux qu'il emploie ? Certes, une semblable mesure ne conduira jamais à la solution du grand problème qu'on se propose. On peut déclamer sur ce sujet, on peut demander au pouvoir de prévenir tous les malheurs, comme aux médecins de guérir toutes les maladies, mais il n'en résultera aucune amélioration du sort des ouvriers : le bien est ordinairement plus difficile à faire qu'on ne pense.

N'oublions pas que, excepté dans les temps de crise, la très grande majorité des travailleurs laborieux, rangés, économes, prévoyants, peuvent s'entretenir avec leurs familles, s'ils ne peuvent faire des épargnes. Malheureusement ceux que ruinent l'ivrognerie et les autres débauches, ou qui ne savent que vivre au jour le jour, sont extrêmement nombreux.

Ces derniers paraissent ignorer qu'ils sont à la merci de toutes les vicissitudes du commerce ou de la fabrication, et que pour eux chaque jour peut être la veille de celui où ils seront sans emploi, par conséquent sans pain. Ils semblent oublier complètement que le remède à leur pauvreté est dans leur bonne conduite, dans le soin persévérant de ne jamais dépenser tout ce qu'ils gagnent, à plus forte raison de ne jamais dépenser au-delà. Répétons-leur, avec M. Charles Dunoyer, que l'on ne peut rien attendre de vraiment efficace pour eux, que d'eux-mêmes, de leurs efforts, de leur activité patiente, de leurs lentes accumulations, et du soin qu'ils mettent à ne pas accroître leurs charges plus rapidement que leur fortune...

Il est bon encore que les ouvriers sachent que leur condition est aujourd'hui meilleure qu'elle ne l'a jamais été : les documents d'où l'on peut déduire la connaissance du sort du peuple à diverses époques en offrent la preuve. J'ai été frappé, au surplus, en m'arrêtant dans des lieux que j'avais visités autrefois, d'y voir les ouvriers manger de meilleur pain, être chaussés où je les avais vus pieds nus, porter des souliers là où je les avais vus en sabots, habiter des maisons mieux éclairées, plus propres, plus commodes, mieux meublées que les anciennes ; enfin, de les trouver dans tous ces lieux, non pas comme j'aurais voulu toujours les voir, mais dans une situation *généralement moins mauvaise* que vingt ou trente ans auparavant...

Cette amélioration que proclament presque unanimement les vieillards, a créé chez le peuple, par conséquent chez les ouvriers, des goûts, des besoins qui ne permettent pas à la plupart de ceux qui en jouissent de l'apprécier : ce qui n'était que luxe, que superflu pour eux il y a trente ans, est aujourd'hui devenu nécessité. Ces nouveaux besoins accroissent leurs désirs et s'opposent à ce que les moins rétribués puissent conserver quelque argent, ou bien, s'ils y parviennent, leurs épargnes sont si faibles, que la persuasion où ils sont que, pour en trouver un emploi utile, il faudrait trop attendre, les empêche très fréquemment d'en faire. Cette persuasion est, pour les classes ouvrières, une des principales causes de leur inconduite et de leur indigence : les caisses d'épargnes, en la détruisant, leur rendent un immense service.

Je viens de parler d'amélioration. Je dois rappeler que les simples tisserands n'y participent pas ou s'en ressentent très peu...

Les ouvriers de nos manufactures n'ont pas, à l'exception des enfants, un labeur plus pénible que les autres, que ceux surtout de l'agriculture ; en outre, ils gagnent très généralement, je pourrais dire presque toujours, de meilleurs salaires, et dans les pays privés d'industrie, la création d'un établissement industriel est toujours un grand bien, sous quelque rapport qu'on l'envisage. Mais très communément aussi, chez nous et dans l'état actuel des choses, les ouvriers des manufactures manquent de sobriété, d'économie, de prévoyance, de mœurs, et bien souvent ils ne sont misérables que par leur faute.

Ce mal n'est pas nouveau, mais il est plus grand que jamais ; il résulte principalement de la réunion habituelle des ouvriers dans de grands ateliers, espèces de caravansérails, où les sexes et les âges se trouvent mêlés, et de leur séjour dans les villes, que les manufactures multiplient en créant des agglomérations de population. Il vient encore de la libre concurrence, cette cause de l'essor, du développement prodigieux qu'a pris l'industrie, mais aussi de la production souvent surabondante des objets manufacturés, de l'encombrement des magasins, de la dépréciation des marchandises, de la ruine d'un grand nombre de fabricants, et de beaucoup de crises, de beaucoup d'oscillations dans le taux des salaires, qui sont si nuisibles aux ouvriers...

L'autorité impose, dans les villes, des conditions à l'existence de beaucoup d'établissements, même à celle d'une raffinerie d'or et d'argent, ou d'un moulin à farine ; mais notre législation la laisse sans pouvoir quand il s'agit de prévenir les spéculations et les inconvénients dont on vient de parler. Un homme peut, sans qu'on ait le moindre droit de s'y opposer, appeler à lui des populations nombreuses d'ouvriers, et ensuite, les jeter impunément sur le pavé, s'il a manqué de sagesse, ou même s'il a voulu jouer sa fortune contre celle de ses concurrents, dans l'espoir qu'ils perdraient la leur avant de perdre lui-même la sienne.

Malgré tous ces faits, l'amélioration dont j'ai parlé un peu plus haut, n'en reste pas moins constatée. Mais cet état durera-t-il ? Voilà une question à laquelle on n'ose pas répondre affirmativement, surtout lorsqu'on sait combien les centres d'industrie sont nuisibles aux habitudes d'économie des travailleurs, et combien il est de plus en plus difficile à ceux-ci de passer dans la classe des maîtres, à cause des grands capitaux qu'exige aujourd'hui la création d'une manufacture.

## Conclusions

D'assez nombreuses conclusions pourraient se déduire des faits exposés dans cet ouvrage. Je ne mentionnerai toutefois que celles-ci :

Il existe trois usages pernicieux dans les ateliers des grandes manufactures :

- le mélange des sexes ;
- la durée journalière beaucoup trop longue du travail pour les enfants ;
- et les prêts, d'argent faits par certains maîtres à leurs ouvriers, à titre d'avances sur les salaires.

Le premier de ces usages corrompt les mœurs, le second détruit la santé, le dernier produit la misère, et tous trois outragent la morale publique.

Un règlement de l'administration, ou s'il n'est pas suffisamment autorisé par la législation, une loi particulière qui ordonnerait de séparer soigneusement les sexes dans les *ateliers des grandes manufactures* ; qui fixerait pour les seuls enfants et d'après l'âge, un *maximum* à la durée journalière du travail, et qui déclarerait non privilégiées toutes les créances des maîtres inscrites sur les livrets des ouvriers, lorsque ces créances dépassent une certaine somme, pourrait seul mettre fin partout à des maux si déplorables.

Mais l'obligation de séparer les sexes dans les ateliers trouverait actuellement trop d'opposition dans nos usages, et serait peut-être considérée plutôt comme un empêchement au travail que comme un moyen de le régler. Pour cette raison, et quoique la législation qui se prépare maintenant en Russie pour les manufactures, doive, assure-t-on, exiger cette séparation dans les grands ateliers, je n'insiste, bien à mon regret, que sur les dispositions relatives au travail des enfants et aux avances de salaires. Ma demande concernant ces avances ne saurait exciter une aussi grande opposition que celle qui concerne le travail des enfants, et je me borne seulement à l'énoncer. Mais je prie qu'on me permette d'ajouter quelques considérations encore à ce que j'ai déjà dit sur cet abus.

Et d'abord, reconnaissons que le parti auquel on s'arrêtera toujours aura toujours, quel qu'il soit, comme toutes les choses humaines, des avantages et des inconvénients. Ainsi, fixez un maximum à la durée journalière du travail des enfants, vous favoriserez leur santé et leur éducation ; mais à côté de ce bien il y aura le mal de diminuer, avec le travail, le salaire et le pain d'une partie d'entre eux, de réglementer une chose qu'il faudrait pouvoir laisser libre, et d'imposer aux fabricants et aux familles d'ouvriers des conditions qu'ils voudront et que très souvent ils pourront éluder. D'un autre côté, laissez-vous subsister un état de choses qui écrase ces enfants de travail, qui les prive de toute éducation, et qui les maintient dans une infériorité physique et morale révoltante... Sans doute, c'est un grand bien pour les parents pauvres que de joindre à leur propre salaire celui de leurs enfants, s'il est employé d'une manière utile. Mais l'expérience enseigne que très souvent, dans les temps d'abondance, l'ouvrier refuse à sa famille le nécessaire pour aller dépenser tous ses gains au cabaret. Quand la misère résulte de cette cause, quel inconvénient y aurait-il à limiter la journée des enfants,



puisque, tout en travaillant au-delà de leurs forces ils ne sont pas mieux nourris, et s'épuisent plus vite ? Si cet abus que l'on fait de l'enfance était moins fréquent, il ne faudrait pas, comme l'a dit un célèbre orateur à la tribune de la chambre des députés, M. Dupin, faire intervenir dans cette matière, toute de sentiment et de morale, la puissance et la législation. Mais le mal est aujourd'hui trop général, trop profond, et menace trop de le devenir encore davantage, pour qu'on doive attendre son amélioration du cours des choses abandonnées à elles-mêmes. Pour les ouvriers laborieux et rangés, la question qui domine toutes les autres est celle des salaires ; mais pour les ouvriers ivrognes ou débauchés, c'est celle de leur conduite...

Les pauvres, je l'ai déjà dit, ont besoin que leurs enfants gagnent un peu d'argent ; et les enfants encore fort jeunes sont aptes d'ailleurs à certains travaux. Le mal n'est donc point qu'ils entrent jeunes dans les ateliers, mais qu'on exige d'eux un travail au-dessus de leurs forces.

Quant à ne recevoir que des ouvriers sachant lire, écrire et calculer, ce n'est pas dans un pays où cette instruction est si peu répandue parmi les classes laborieuses, et n'est point obligatoire, que l'on doit en faire une condition d'admission. Il est bien à désirer qu'elle devienne universelle chez nous ; mais avant cette époque encore éloignée, le jour où l'exigerait serait celui de la suppression forcée des manufactures. Je me suis déjà, au reste, assez expliqué à cet égard.

Plus j'y pense, moins je crois à l'utilité de pareilles mesures et à la possibilité de les mettre à exécution. Néanmoins, tout en les déclarant impraticables, je ne puis me ranger à l'avis d'autres personnes que j'honore également, et qui soutiennent qu'on ne saurait soumettre les manufactures à la surveillance de l'autorité, parce que ce serait en même temps soumettre la conduite des maîtres à une sorte d'inquisition, et qu'il faudrait pour cela pénétrer dans leurs établissements...

Si pour l'industrie un ouvrier n'est qu'un instrument, comme l'est un métier ou un outil, et ne peut être autre chose, « si elle a le droit de l'exploiter dans un intérêt privé, la société a bien le droit aussi d'intervenir dans l'intérêt général, et de poser des conditions et des limites à cette exploitation ».

C'est ici le lieu, pour appuyer ce droit de la société, d'appliquer aux fabricants et aux entrepreneurs d'ouvrage, toutefois avec des restrictions, car il n'y a point, à beaucoup près, parité de position, ce mot qui dévoile le cœur humain et que Necker disait des propriétaires en 1775 : ils ont toute la force nécessaire pour réduire au plus bas prix possible la récompense de la plupart des travaux qu'on leur consacre, *et cette puissance est trop conforme à leurs intérêts pour qu'ils renoncent jamais à en profiter.*

\*  
\* \*

Ma tâche est enfin terminée. Si j'ai pu faire partager mes opinions ; si j'ai pu convaincre surtout qu'il est urgent de soumettre les *grandes manufactures dites réunies* à un règlement d'administration, ou bien, à une loi qui fixe un *maximum* à la durée quotidienne du travail des enfants, d'après leur âge, et empêche ainsi l'abus, porté jusqu'à l'immolation, qu'on y fait de ces malheureux, je n'aurai plus rien à désirer...

Je n'ignore pas combien l'organisation actuelle de l'industrie a rendu le maître et l'ouvrier étrangers l'un à l'autre, mais je sais aussi combien il serait important que le contraire eût lieu. Certes, il ne peut y avoir communauté de vie entre eux ; mais l'abandon complet des ouvriers par le maître hors de ses ateliers, et leur renvoi, sans s'inquiéter de ce qu'ils deviendront, quand, après s'être usés à son service, ils ne lui procurent plus les mêmes profits, sont des iniquités contre lesquelles protestent tous les sentiments humains. On s'indigne surtout, et je l'ai déjà dit, contre le petit fabricant qui, sorti hier de la classe ouvrière, spéculé aujourd'hui sur l'imprévoyance, les faiblesses, les vices de ses ouvriers, emploie tous les moyens pour retenir une partie de leur modique salaire, aucun d'eux ne puisse sortir de sa condition, ni par conséquent s'élever au rang de fabricant et lui faire concurrence.

C'est là un grand inconvénient de la liberté illimitée de l'industrie. Il y a lutte entre tous les chefs d'établissements qui fabriquent les mêmes produits ; chacun ne voit dans les autres que des rivaux, je pourrais dire des ennemis, qu'il faut abattre pour ne pas succomber soi-même. Cette circonstance, n'en doutons pas, s'oppose à ce que beaucoup de maîtres, principalement ceux qui débutent dans la carrière avec peu de capitaux, et craignent tout nouveau concurrent, veuillent donner de bonnes habitudes aux ouvriers.

Non-seulement, les fabricants de l'Alsace comprennent ce mal et l'intérêt immense qu'il y aurait à le prévenir ; mais encore ils ont hautement proclamé, dans le programme d'un prix proposé par eux (j'emploie leurs propres expressions), que dans les localités où la création d'un établissement industriel est devenue un moyen de moralisation, cet effet est dû presque uniquement à l'influence du chef de l'établissement... Il a déjà été dit que, partout où il existe plusieurs manufactures, c'est seulement du concours des maîtres qu'il faut attendre le succès. Or, pour un but qui n'est pas de recueillir des richesses, ce concours semble bien difficile. Je ne répéterai pas ici les raisons sur lesquelles je me fonde. Toutefois, s'il y a des maîtres sans entrailles, des maîtres qui voient avec indifférence la démoralisation, la misère de l'ouvrier, qui s'en réjouissent même, parce qu'ils les croient plus favorables à leur fortune, il y en a aussi beaucoup d'autres (et j'en ai mentionné un grand nombre), qui sont animés d'une véritable sollicitude pour lui, et qui, non contents de lui fournir du travail, veulent encore l'éclairer, le rendre moins pauvre et meilleur.

Il serait temps cependant qu'ils s'en occupassent tous, et qu'à l'abandon complet dans lequel la plupart laissent l'ouvrier, à la pensée exclusive d'exploiter sa position, succédât de leur part une pensée plus généreuse, plus humaine, un patronage qui leur serait au moins aussi profitable que leur égoïsme. C'est ce patronage bien compris, bien exercé, qui peut le plus efficacement contribuer à l'amélioration du sort et de la morale des ouvriers.

Le pratiquer est donc un des premiers devoirs de tout chef d'établissement industriel. C'est par lui surtout qu'il serait possible, et de procurer aux classes laborieuses la somme des biens qui devraient leur revenir ici bas, et d'assurer aux maîtres tous leurs avantages, de calmer le malaise qui travaille la société, de la préserver des désordres, des malheurs qui peut-être la menacent.

De si grands intérêts valent bien la peine qu'on y réfléchisse. Rappelons ici aux chefs de l'industrie, qui doivent plus particulièrement s'en émouvoir, que les ouvriers des manufactures forment la masse du peuple dans beaucoup de villes, et qu'on ne les conduit, qu'on ne les modère aisément que quand on a leur confiance.